

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 4 février 2011

1. Programme ONF – exercice 2011 :

- Après avoir recueilli l'avis de la commission forêt qui s'est réunie le 13 janvier dernier, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2011 :
 - dans les parcelles de la forêt communale n° 18-19 et 21, qui seront exploitées dans le cadre de l'affouage (soit environ 180 stères disponibles),
 - dans les parcelles de la forêt communale n° 13 et 14 qui seront exploitées dans le cadre du façonnage de bois de chauffage destiné à la population du village (soit environ 200 stères disponibles) et dans lesquelles seront prélevées des grumes pour environ 30 m³,
 - la parcelle de la forêt communale n° 31 dont l'exploitation est prévue au programme 2011 sera quant à elle mise en réserve
- D'autre part, un programme de travaux d'entretien est arrêté pour une somme TTC de 1 866,72 €. Ces travaux concerneront la parcelle de la forêt communale n° 25 (nettoyage de 1 ha 8).

2. Convention Travaux Connexes :

- M. le Maire expose préalablement au Conseil les conditions dans lesquelles les travaux connexes au remembrement peuvent être envisagés. A savoir que tous les frais qu'engagera la Commune sur ce dossier seront pris en charge par RFF.
- Après avoir que lecture du document projet de convention fût faite, le Conseil approuve à l'unanimité et donne pouvoir au Maire ou à son représentant pour signer la convention avec RFF.
- Le Conseil Municipal décide également, à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention de regroupement de commande avec les autres communes participantes au remembrement (Tavey, Verlans, Aibre et Laire).
- En ce qui concerne le déboisement de l'emprise des nouveaux chemins, le Conseil décide à l'unanimité de procéder rapidement à la coupe par l'intermédiaire d'un bûcheron qui sera désigné prochainement. Le deuxième adjoint, Georges Dormoy est chargé de l'organisation de ce chantier préparatoire aux travaux connexes.

3. Contrat de travail de l'employé communal :

- Le contrat unique d'insertion de Cyril Balthazar prenant fin au 15 mars 2011, le conseil municipal décide de renouveler son contrat pour un an en qualité d'agent d'entretien et pour une durée hebdomadaire de 23 heures. Une convention avec Pôle Emploi sera signée dès réception des documents.
- Le conseil municipal, à l'unanimité moins une voix, donne pouvoir au Maire ou à son représentant pour signer tous documents s'y afférant.

4. Salle de convivialité – étude de sol :

- Faisant suite à l'appel d'offres concernant des études préalables de géotechniques à la réalisation de l'opération de construction d'une salle de convivialité, le conseil municipal à l'unanimité opte pour l'entreprise HYDOGEOTECHNIQUE pour la somme de 2 334,50 € H.T.
- Le conseil municipal donne pouvoir au Maire ou à son représentant pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

5. Charges transférées :

- Le maire présente le rapport annuel de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées. Ce rapport a été approuvé par la Commission dans sa séance du 01 décembre 2010 et présenté pour information au Conseil Communautaire réuni le 02 décembre 2010.
- Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport 2010 de la CLECT.

6. Questions diverses :

- M. le Maire informe le Conseil des dates de l'enquête publique préalable à l'approbation du schéma directeur d'assainissement. Celle-ci aura lieu en Mairie du 7 février au 8 mars 2011 aux heures d'ouverture habituelles. Le commissaire enquêteur sera présent les :
 - 7 février de 9h00 à 11h00,
 - 18 février de 9h00 à 11h00,
 - 8 mars de 17h00 à 18h30.

- Faisant suite à l'appel d'offres concernant la réparation du logement de M. Julien Dusoïr, le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise FASOLI pour un montant de 812,50 € H.T
- Les données officielles du recensement de la population attribuent à Trémoins une population de 351 habitants (soit 345 pour la population municipale et 6 pour la population comptée à part).
- Projet de carrière de Semondans : le Conseil dans son ensemble reste attentif aux démarches en cours, notamment celles entreprises par le collectif qui s'est réuni à Aibre le 6 janvier dernier. Le site internet de la Commune se fera l'écho de cette position unanime.
- Prochaine réunion du Conseil : vendredi 4 mars 2011 à 20h00.